

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 11 AVRIL 2022 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉ AU 635, 5^e RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers :

Poste no 1 : Mathieu Blanchette
Poste no 2 : Harold Mercier
Poste no 3 : Jean-Philippe Poulin
Poste no 4 : Daniel Fournier, maire-suppléant
Poste no 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste no 6 : André Minville

Et :

La directrice générale
et greffière-trésorière : Emmanuelle Desrochers-Perrault

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**
- 2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**
- 3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**
- 4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.**
- 5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MARS 2022, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.**
- 6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2022.**
- 7. RAPPORT D'ACTIVITÉS.**
- 8. CORRESPONDANCE.**
- 9. AFFAIRES NOUVELLES.**
 - A)**
 - B)**
 - C)**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.**

11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR HAROLD
MERCIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que
présenté.

3. LECTURE ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le procès-verbal de l'assemblée régulière du
14 mars 2022 est déposé.

Suite à ce dépôt,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
ANDRÉ MINVILLE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du
14 mars 2022 soit et est adopté tel que présenté.

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES ANTÉRIEURES.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, revoit
avec les membres du Conseil, les points majeurs
des procès-verbaux des assemblées antérieures.

5. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 MARS 2022, EXCLUANT LES DÉPÔTS SALAIRES.

La directrice générale et greffière-trésorière,
madame Emmanuelle Desrochers-Perrault, dépose,
pour acceptation par les membres du Conseil, le
bordereau des déboursés pour la période du 1^{er} au
31 mars 2022, excluant les dépôts salaires et qui
s'élève à 135 214,51 \$.

Suite à cette présentation,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-
PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le bordereau des déboursés pour la période du
1^{er} au 31 mars 2022 soit et est accepté sous
réserve de vérification par les membres du
Conseil et par les vérificateurs externes.

Les chèques 2308 à 2324, les dépôts directs 828
à 858 ainsi que les prélèvements 681 à 685 et 687
à 734 (le prélèvement 686 a été approuvé à
l'assemblée régulière de mars 2022) confirment
les paiements effectués du 1^{er} au 31 mars 2022 et
totalisant la somme de 135 214,51 \$.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DE LA LISTE DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 FÉVRIER 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,
madame Emmanuelle Desrochers-Perrault, dépose,

pour approbation des membres du Conseil, le rapport des revenus et dépenses au 31 mars 2022 qui se lit comme suit :

Revenus :

Au 31 mars 2022 : 1 060 000 \$

Dépenses :

Au 31 mars 2022 : 402 474,21 \$

CONSIDÉRANT QUE la baisse du total de revenus résulte d'une application d'un crédit de taxes foncières à l'organisme Aventure Murdochville, crédit prévu au règlement 11-344.

Suite à cette présentation et à l'explication donnée concernant la baisse des revenus présentés à l'assemblée du 14 mars 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PHILIPPE POULIN
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport des revenus et dépenses au 31 mars 2022 soit et est accepté sous réserve de vérification par les membres du Conseil et par les vérificateurs externes.

7. RAPPORTS D'ACTIVITÉS.

Le rapport mensuel de la directrice générale et greffière-trésorière, de la directrice des Finances, du directeur du service des Travaux publics et du directeur intérimaire du Service de Sécurité Incendie sont déposés auprès des membres du Conseil.

8. CORRESPONDANCE.

1. Communiqué de presse de GDG Environnement concernant un outil de lutte biologique et efficace contre la lutte contre l'agrile du frêne.
2. Courriel de madame Nancy Klein, vice-présidente à la vérification à la Commission municipale du Québec accompagnant la version finale définitive du rapport d'audit portant sur la transmission de notre rapport financier au ministère des Affaires municipales et des régions.
3. Lettre de monsieur Rodrigue Brousseau, président et de madame Carolyn Lamarche, coordonnatrice de Génér'Action GÎM relativement à la 16^e édition des Jeux des 50 ans et plus.

9. AFFAIRES NOUVELLES.

Aucun nouveau point n'est apporté.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Les questions posées reçoivent une réponse du maire, madame Délisca Ritchie Roussy.

11. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclarée fermée. Il est 19 h 14.



DÉLISCA RITCHIE ROUSSY
Maire



EMMANUELLLE DESROCHERS-
PERRAULT
Directrice générale et
greffière-trésorière